

Je livre ces extraits aux méditations personnelles du premier ministre, et je lui pose la question: Approuve-t-il l'emploi de pareilles méthodes pour solliciter les suffrages des électeurs? Est-il d'avis qu'on réussira par ce moyen à cimenter l'union des citoyens de ce pays et à relever le ton de la moralité politique? Tout bien considéré, voilà quelques faits qui peuvent sans doute contribuer à atténuer la valeur apparente de la grande victoire du 3 novembre.

Mais je me suis déjà trop attardé à ce genre de considérations, et il est temps d'aborder l'étude du discours du trône même. Le discours du trône! certes, ce discours, cette année, n'ouvre pas un bien vaste champ à nos dissertations. On serait porté à y voir le maigre produit d'un sol aride et improductif. Si je ne me trompe, ce discours, est le fruit d'un absolu épuisement, résultat des efforts surhumains déployés au cours de l'élection; ou bien c'est le résultat d'une négligence dédaigneuse et hautaine, les ministres croyant sans doute avoir bien mérité quelque repos et le droit de se donner du bon temps, sans trop se soucier des affaires du pays. Il est, toutefois, un paragraphe du discours qui appelle notre attention: c'est l'article relatif à l'autonomie du Nord-Ouest.

Le Gouvernement, cependant, ne nous éclaire guère sur l'économie de cette mesure. De longues années durant, les populations du Nord-Ouest ont sollicité cette mesure; et bien que la loyale opposition de Sa Majesté dans cette Chambre, au cours de la dernière législature, ait prêté son appui à ces réclamations, appui qu'elle lui prodige encore aujourd'hui, le premier ministre et le gouvernement dont il est le chef n'ont pas moins fait la sourde oreille à ces prières et n'ont cessé d'opposer un refus catégorique à ces demandes. Dans ces discours se trouve consignée une promesse d'autonomie pour le Nord-Ouest. Est-ce là le fruit d'un repentir tardif, provoqué par l'approche des élections? Et cette lettre du très honorable premier ministre, écrite à la veille des élections, lui a-t-elle été arrachée par la crainte de s'aliéner les votants?

Quoi qu'il en soit, il existe une promesse, et pour une fois, cette promesse est en voie de se réaliser, dans la mesure où le discours du trône en contient la garantie. Le premier ministre, j'espère, dans la mesure qu'il soumettra au Parlement donnera à la nouvelle province une configuration géographique suffisante. Pour mon propre compte, je verrais d'un mauvais œil fractionner ce pays en minuscules provinces, grevées de tous ces fardeaux qu'entraîne la création d'un personnel pour l'administration de la justice et des affaires publiques, avec leurs devoirs et les dépenses qui en découleraient. En outre, je l'espère, on se gardera de faire preuve de parcimonie, relativement aux ressources qu'on attribuera à la nouvelle province. Ce serait une erreur de créer à cette province une situation qui obligerait

ses mandataires à venir d'année en année, solliciter ici les deniers voulus pour faire face à des frais d'administration qui ne pourront fatalement que se gonfler et demander le relèvement du chiffre du subside de la province au fur et à mesure de son développement. Les pouvoirs qu'on lui accordera, je l'espère, seront bien clairement définis et d'une mesure assez surabondante pour donner satisfaction à ces hardis pionniers et à répondre aux vœux de la noble race qui est appelée à édifier une grande province, et pour parer à tout grief ou toute récrimination.

Nous ne nourrissons aucun sentiment de jalousie à l'endroit de ce grand pays de l'Ouest. Il n'existe pas d'antagonisme entre l'Est et l'Ouest. Ce sont les populations de l'Est qui ont acquis ce patrimoine de l'Ouest, et l'ont payé en beaux deniers sonnants. Ce sont nos vigoureux et intelligents citoyens de l'Est qui ont été les pionniers de cette grande région et aujourd'hui nos fils, nos frères et nos pères constituent la race dominante de la province future. Il importe de leur attribuer tous les pouvoirs possibles, de nature à leur permettre de poser les assises d'une province appelée à un avenir presque sans bornes, avenir qui justifiera la confiance que nous inspirent ce pays, quand nous l'avons incorporé à la confédération canadienne, confiance que les années n'ont fait qu'affermir.

J'allais dire que le discours du trône renferme une allusion assez anodine à ce marché de la république voisine, marché jadis réputé indispensable au Canada; mais non, je me trompe, on n'y fait pas la moindre allusion. Qu'est-il donc arrivé à ces messieurs de la droite? Ont-ils donc encore répudié et mis au rancart quelque-une de leurs théories? Je le sais, il est impossible que l'acier échauffé jusqu'au rouge vif conserve indéfiniment sa chaleur; mais jamais il ne nous serait venu à la pensée que l'ardeur et l'enthousiasme déployés jadis par ces messieurs, quand ils prônaient l'union commerciale, appelaient à grands cris la réciprocité illimitée, ne cessant de nous répéter que le marché de la république voisine et les avantages de la réciprocité l'emportaient pour nous sur tous les marchés du monde entier, jamais il ne nous serait venu à la pensée, dis-je, que ce beau feu se refroidirait et s'éteindrait complètement. En effet, aujourd'hui, le seul alinéa du discours du trône qui touche au pays voisin, est cette allusion assez obscure à la création d'une commission internationale, composée de trois représentants de chaque pays, afin de

—faire enquête et dresser un rapport sur les conditions et l'utilisation des eaux adjacentes à la ligne-frontière entre les Etats-Unis et le Canada.

J'ignore ce que cela peut bien vouloir dire, mais enfin, force nous sera bien de posséder nos âmes dans la patience, en attendant qu'on nous explique le sens de cette phrase.